



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2217

Voeu présenté par les groupes les Ecologistes, les Socialistes, la gauche sociale et écologique, Lyon en Commun, Pour Lyon et Progressistes et Républicains relatif à « Voeu pour la fermeture définitive des locaux "La Traboule" et "L'Agogé" »

Secrétariat général

Direction des Assemblées et de la Vie des Elu-es

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 20 DECEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 8 DECEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 23 DECEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEGER (pouvoir à M. PRIETO), M. CHIHI (pouvoir à Mme DUBOT), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2217 - VOEU PRESENTE PAR LES GROUPES LES ECOLOGISTES, LES SOCIALISTES, LA GAUCHE SOCIALE ET ECOLOGIQUE, LYON EN COMMUN, POUR LYON ET PROGRESSISTES ET REPUBLICAINS RELATIF A « VOEU POUR LA FERMETURE DEFINITIVE DES LOCAUX "LA TRABOULE" ET "L'AGOGE" » (SECRETARIAT GÉNÉRAL - DIRECTION DES ASSEMBLÉES ET DE LA VIE DES ELUES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 décembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Considérant qu'en application de l'article 28 du règlement intérieur du Conseil municipal :

« Le Conseil municipal peut émettre des vœux sur tout objet d'intérêt local qui ne relève pas des compétences de la Ville de Lyon.

Il peut également émettre des motions dans le cadre des compétences de la Ville de Lyon.

Les vœux ou motions sont des expressions d'opinions.

Tout projet de vœu ou de motion doit être écrit, signé et déposé à la direction des assemblées cinq jours francs au moins avant la séance du conseil municipal en vue de laquelle il est transmis.

La recevabilité du projet de vœu ou de motion est appréciée par le maire ou son représentant en conférence des présidents. »

Considérant que les groupes les Ecologistes, les Socialistes, la gauche sociale et écologique et Lyon en Commun ont déposé à la Direction des assemblées et de la vie des élu-es le 9 décembre 2022, le projet de vœu ci-après annexé et relatif à « Vœu pour la fermeture définitive des locaux « La Traboule » et « L'Agogé » ».

Vu le projet de vœu ci-après annexé ;

Vu le rectificatif déposé sur l'Espace élu-es ;

a) Dans LE TITRE et LE DELIBERE :

Rajouter les signataires suivants :

- Le groupe « Pour Lyon » ;

- Le groupe « Progressistes et Républicains ».

DELIBERE

- 1- Le vœu présenté par les groupes les Ecologistes, les Socialistes, la gauche sociale et écologique, Lyon en Commun, Pour Lyon et Progressistes et Républicains relatif à « Vœu pour la fermeture définitive des locaux « La Traboule » et « L'Agogé » », est adopté.
- 2- M. le Maire est chargé de porter ce vœu à la connaissance des autorités compétentes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET

Vœu : « Vœu pour la fermeture définitive des locaux « La Traboule » et « L'Agogé »

Depuis des années des groupuscules d'extrême-droite sévissent sur la Métropole, et plus particulièrement à Lyon, promouvant une idéologie incitant à haine, à la violence ou à la discrimination des individus à raison de leur origine, de leurs opinions politiques, de leur orientation sexuelle ou de leur religion.

Le 21 octobre dernier, ils ont défilé dans les rues de Lyon, scandant de nombreux slogans racistes, avant de se retrouver à la Traboule, leur bar associatif dans le Vieux-Lyon.

Ce bar a été le siège de l'organisation dissoute "Génération Identitaire" et il continue d'être le point de ralliement des groupuscules d'extrême-droite qui ne cessent d'exercer régulièrement des violences sur notre territoire.

Le 26 novembre, lors de la manifestation contre les violences faites aux femmes des provocations ont eu lieu à proximité de ce bar, la Traboule. Des armes de catégorie D (matraques télescopiques, bombes lacrymogènes) ont été employées contre le service d'ordre protégeant la manifestation.

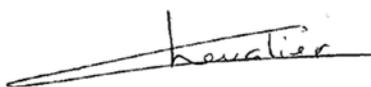
Le 5 décembre, des militantes et militants du collectif pour la Fermeture des Locaux Fascistes ont été attaqués et blessés alors qu'ils et elles distribuaient des tracts à proximité du métro Vieux-Lyon pour informer et demander l'interdiction de la marche aux flambeaux organisée par les identitaires le 8 décembre sous l'appellation « Lugdunum Suum ». La Préfecture a d'ailleurs pris un arrêté d'interdiction de cette marche. Mais malgré cette interdiction, cette marche a tout de même eu lieu, sans être stoppée par les forces de l'ordre.

La récurrence de ces incidents interroge quant à la reconstitution de ligues dissoutes : la dissolution de l'organisation « Génération Identitaire » ne suffit pas tant que les moyens dont elle disposait restent acquis aux individus se formant en groupuscules. Leurs actions peuvent facilement être organisées grâce à leur bar, la Traboule, et leur violence cultivée dans leur salle de boxe, l'Agogé.

Le conseil municipal demande à la Préfecture de mettre en œuvre tous les moyens, dont la fermeture définitive des locaux « La Traboule » et « l'Agogé », le retrait de leurs moyens matériels et logistiques, pour que cessent les exactions des groupuscules d'extrême-droite sur notre territoire.



David Souvestre



Alexandre Chevalier



Sandrine Runel

Co-Présidents du groupe Lyon en Commun

Présidente du groupe Socialistes,
la gauche sociale et écologique